



Déclaration du syndicat AVENIR sopra steria en CSE Central du 17 juillet 2026
concernant le déménagement de LYON LIMONEST à LYON EVASYON et ses
conséquences

I/ Le syndicat AVENIR sopra steria a réagi en fonction de l'importance du sujet pour environ 1000 salariés de l'UES SOPRA STERIA rattachés à LYON LIMONEST :

- Une visite du site par les délégués AVENIR et membres du CSE s'est déroulée début juin avec échanges avec les salariés sur le site en la présence du représentant de proximité AVENIR à LYON LIMONEST. Plusieurs situations critiques nous ont été remontées ce jour-là et depuis.
- Une enquête via le site Internet AVENIR spécifique à ce déménagement a recueilli 118 réponses du 3 au 18 juin 2026 avec les résultats ci-après
- Nous avons répondu aux salariés qui nous ont sollicité et le continuons conformément aux règles
- Nous avons soutenu le déroulement de l'expertise confiée par le CSE central au Cabinet Secafi.
- Nous avons sollicité la direction concernant les droits des salariés qui ne peuvent pas suivre ce déménagement, les mesures d'accompagnement prévus.
- Nous avons demandé à la direction de nous fournir les rapports des cabinets de contrôle et leurs observations en l'incitant à respecter les normes obligatoires et les recommandations de l'INRS concernant le poste de travail. Nous n'avons pas eu ces rapports alors que le dossier de consultation comporte des réserves et des alertes.

II/ Le syndicat AVENIR expose ci-après une synthèse des réponses des salariés à l'enquête AVENIR sur le sujet :

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE — 118 RÉPONDANTS

Période de collecte : 3 au 18 juin 2026. 118 réponses traitées, 91 % anonymes. Entité principale : SSG (64 % des répondants).

Signaux d'alerte principaux :

- 96 % ne disposent pas ou partiellement d'informations sur leur futur espace de travail.
- 58 % ont des préoccupations sonores liées à l'open space.
- Flex office : note moyenne 2,58/5 — inconfort majoritaire.
- Procédure de déménagement : note moyenne 2,21/5 — jugée peu claire.
- 69 % estiment que l'accessibilité sera moins bonne depuis leur domicile.

- 80 % signalent un impact significatif sur leur trajet domicile-travail.
- Communication direction : note moyenne 2,17/5 — la plus basse de toute l'enquête.
- 66 % expriment des inquiétudes sur la période de transition.
- 62 % anticipent un impact négatif sur leur bien-être.
- Capacité des casiers et critères d'allocation des quartiers : sujets les plus cochés (>45 répondants chacun).

THÈME 1 — ESPACE DE TRAVAIL & ORGANISATION

Q1.1 — Information reçue sur le futur espace de travail

Réponse	N	%	Barre
Non, pas assez	63	53 %	 63
Je ne sais pas encore	31	26 %	 31
Partiellement	19	16 %	 19
Oui, clairement	5	4 %	 5

💡 53 % déclarent ne pas avoir reçu assez d'informations, 26 % ne savent pas encore. Seulement 4 % sont clairement informés.

Q1.2 — Confort avec le flex office (échelle 1 = très mal à l'aise / 5 = tout à fait à l'aise)

Note	N	%	Barre	Moy.
1	27	23 %	 27	2.58/5
2	32	27 %	 32	
3	33	28 %	 33	
4	15	13 %	 15	
5	11	9 %	 11	

💡 Note moyenne 2.58/5. 50 % notent 1 ou 2 — le malaise est majoritaire.

Q1.3 — Besoin d'un espace de travail spécifique

Réponse	N	%	Barre
Non	60	51 %	 60
Je ne sais pas encore	35	30 %	 35
Oui	23	19 %	 23

💡 30 % ne savent pas encore — incertitude liée au manque d'information. 19 % expriment un besoin spécifique réel.

Q1.4 — Préoccupation sonore liée à l'open space

Réponse	N	%	Barre
Oui	68	58 %	 68
Non	50	42 %	 50

► Verbatims — sélection :

- « trop bruyant »
- « L'open space est réputé pour être très bruyant »
- « Trop de bruit »
- « Crainte d'une ambiance sonore trop forte pour se concentrer, nécessitant de mettre un casque pour s'isoler »
- « Le bruit me déconcentre »
- « Niveau sonore et difficulté pour trouver un bureau. Plus de bureau attiré donc impossible de laisser des affaires et se sentir plus à l'aise à son propre poste de travail »
- « C'est compliqué de travailler quand l'open space est plein et qu'il y a beaucoup de bruit. »
- « J'ai besoin d'un niveau de silence suffisant ... »

💡 58 % expriment des préoccupations sonores. Le bruit est le thème qualitatif le plus récurrent.

Q1.5 — Suffisance des 499 postes de travail disponibles

Réponse	N	%	Barre
Incertain	71	60 %	 71
Non, insuffisant	32	27 %	 32

Oui, suffisant	15	13 %		15
----------------	----	------	--	----

► **Verbatims — sélection :**

« Les espaces réservés aux équipes ne sont pas suffisant pour venir 3 jours sur site »

« Nous sommes un peu plus de 1000 ce qui représente un peu moins de la moitié des employés et a moins de gérer les jours de présence de chacun j'ai peur que certains jours soit trop plein et manquant de place. »

« on nous demande d'être tous sur site le même jour par semaine (pour une équipe), comment cela sera possible alors que il y a moins de place ? »

« Manque de places actuellement et difficile de se retrouver avec les personnes du même équipe/projet »

« Pas du mardi au jeudi »

« un nombre de postes inférieur à l'effectif sans une organisation rigoureuse des rotations va amener à des bureaux vides certains jours et saturés d'autres »

💡 87 % sont incertains ou estiment les postes insuffisants. La contrainte de venir 3 jours/semaine en équipe est citée.

Q1.6 — Information sur la procédure d'adaptation de poste (handicap / ergonomie)

Réponse	N	%	Barre
Ne me concerne pas	79	67 %	 79
Non	33	28 %	 33
Oui	5	4 %	 5
Non Oui	1	1 %	 1

💡 28 % non informés de la procédure — point d'action pour la direction (RQTH, fauteuils adaptés, tables réglables).

Q1.7 — Sujets à porter auprès de la direction (multi-choix — total citations)

Option	N ayant coché	% répondants	Barre
Capacité des casiers individuels (format, nombre, localisation)	53	45 %	 53
Critères de pré-allocation des quartiers (transparence et équité)	46	39 %	 46
Insuffisance de bureaux fermés (confidentialité, réunions, appels)	44	37 %	 44
Équipements visioconférence (Teams, BYOM)	43	36 %	 43

► **Verbatims "Autre sujet" — sélection :**

« Nombre de place vélos (40) bien trop faible. On ne sait pas si ces places seront sécurisées ou pas. »

« Resté sur une politique de 3 jours sur site par semaine et avoir des bureaux avec une capacité réduite pourrait rendre les jours de TT obligatoire et non choisi comme c'est le cas actuellement. »

« 2 douches pour tout le bâtiment et faut venir en vélo ? »

« Poste RQTH ... »

« Conditions d'accès au site : transports et aides. Possibilité de stationnement. »

« Le nombre de postes de travail par équipe semble insuffisant, ce qui pose un problème d'organisation et de regroupement. Travailler sur site perd en pertinence si les équipes sont dispersées sur plusieurs étages faute de places disponibles. »

« Que faire si la capacité de l'espace ... est dépassée ? ... Quels impacts sur le long terme ? »

💡 Casiers individuels (53 citations), critères de pré-allocation (46), bureaux fermés (44) et équipements visio (43) dominant.

THÈME 2 — DÉMÉNAGEMENT & LOGISTIQUE

Q2.1 — Clarté de la procédure de déménagement (1 = pas du tout claire / 5 = très claire)

Note	N	%	Barre	Moy.
1	44	37 %	 44	2.21/5
2	24	20 %	 24	
3	23	19 %	 23	
4	16	14 %	 16	
5	4	3 %	 4	

💡 Note moyenne 2.21/5. 37 % donnent 1/5 — la procédure est largement inconnue à ce stade.

Q2.2 — Préoccupation sur les archives et dossiers professionnels

Réponse	N	%	Barre
Non	107	91 %	 107

Oui	8	7 %		8
-----	---	-----	------------------------	---

Q2.3 — Satisfaction du calendrier (ouverture nov. / fermeture déc. 2026)

Réponse	N	%	Barre
Oui, raisonnable	45	38 %	45
Je ne sais pas	41	35 %	41
Non, délais trop courts	28	24 %	28

► Verbatims :

« Travaux sur le site commence juste. »

« Nous n'avons aucune information sur le déménagement au niveau de notre équipe. Pas de plan pour indiquer où nous serons, comment ça va se passer ... »

« Il faut gérer les achats des abonnements transport »

💡 24 % jugent les délais trop courts. 35 % ne savent pas évaluer — indicateur de déficit d'information.

► Q2.4 — Remarques libres déménagement (10 réponses) :

« Comment peut-on répondre sur une procédure qui n'a pas encore été communiquée? (Ce qui semble normal 6 mois avant) »

« Partir le vendredi soir du bureau à Limonest pour tout retrouver le lundi matin dans les nouveaux locaux est très jolie mais pas réaliste je pense. »

« Comment les postes et plateaux seront attribués ? Est-ce qu'une équipe va être obligée d'être dispersée sur plusieurs zones car pas assez d'espace dans une même zone ? Qui est prioritaire ? »

« Si nous passons de bureaux attitrés et que nous déménageons des cartons avec nos noms, où allons-nous installer notre équipement puisque nous passons en flex-office et que nous n'avons pas de bureaux attribués par équipe ? Rien ne garantit que nous pourrions utiliser à chaque fois la place où nous avons mis nos affaires. »

« on n'a eu aucune info sur la logistique du déménagement jusqu'à présent »

« Pas de procédure encore fournie, donc normal de ne pas être au clair à date. »

« ... accès aux bornes de charges ? »

« Pas de communication claire sur une date ou même les procédures. »

« Je n'ai pas encore vu la procédure de déménagement. »

« Nous n'avons jamais été concertés à ce sujet. A date, les seules informations dont nous disposons sont celles dans les communications syndicales. »

THÈME 3 — ACCESSIBILITÉ & MOBILITÉ

Q3.1 — Accessibilité du site Evasyon vs domicile (comparé au site actuel)

Réponse	N	%	Barre
Moins bonne	82	69 %	82
Meilleure accessibilité	21	18 %	21
Similaire	14	12 %	14

💡 69 % estiment l'accessibilité moins bonne — chiffre très significatif, majoritairement depuis Limonest.

Q3.2 — Modes de transport envisagés (multi-choix — total citations)

Option	N ayant coché	% répondants	Barre
Métro / Bus	67	57 %	67
Voiture (parking sous-sol)	50	42 %	50
Vélo / Trottinette (locaux vélos au RDC)	23	19 %	23
Tramway (accès direct Part-Dieu)	19	16 %	19
À pied	10	8 %	10
Covoiturage	1	1 %	1

💡 Métro/Bus (67), voiture (50) et vélo/trottinette (23) dominant. La voiture reste forte malgré 68 places seulement.

Q3.3 — Impact sur le trajet domicile-travail

Réponse	N	%	Barre
Oui, impact significatif	94	80 %	94

Non	12	10 %		12
Impact modéré	10	8 %		10

► Verbatims (57 réponses)

...

💡 80 % signalent un impact significatif. Les situations sont opposées : certains gagnent 45 min, d'autres perdent +2h/jour.

THÈME 4 — SERVICES & QUALITÉ DE VIE

Q4.1 — Satisfaction de la restauration (1 = pas du tout / 5 = tout à fait)

Note	N	%	Barre	Moy.
1	4	3 %		3.2/5
2	12	10 %		
3	71	60 %		
4	13	11 %		
5	15	13 %		

💡 Note moyenne 3.2/5. 60 % donnent 3/5 — avis partagés, pas de rejet fort.

Q4.2 — Services manquants jugés indispensables

Réponse	N	%	Barre
Non	76	64 %	
Oui	28	24 %	

► Verbatims — sélection :

- « parking, douche »
- « Une aide pour accéder à des abonnements de parking serait bienvenu. »
- « Des dock, restauration sur place, salle de sport, ... Nouveau bâtiment neuf mais rien de modernes installé »
- « Des stations pour poser le pc »
- « Des docks sur les postes. On va souvent voir d'autres équipes. Brancher/débrancher le pc c'est long. »
- « Un self / cantine ? Je n'ai pas compris s'il y en aurait un. »
- « Solution de garde pour animaux ou aménagement pour pouvoir maintenir l'organisation actuel »
- « conciergerie »
- « une salle de sport sans surcout serai un plus. »
- « conciergerie, crèche »

💡 24 % identifient un service manquant. Les docks/stations de connexion rapide, les douches et le parking ressortent.

Q4.3 — Local CSE au R+6 (23 m²) jugé suffisant

Réponse	N	%	Barre
Je ne sais pas	97	82 %	
Non	11	9 %	
Oui	8	7 %	

💡 82 % répondent « Je ne sais pas » — la question n'est pas tranchée. 9 % disent Non. Point à porter en consultation CSE.

THÈME 5 — CONDUITE DU CHANGEMENT & ACCOMPAGNEMENT

Q5.1 — Participation / information séances « Corners »

Réponse	N	%	Barre
Oui, j'y ai participé	76	64 %	
Informé(e) mais n'ai pas participé	21	18 %	
Pas informé(e)	19	16 %	
Pas encore organisé pour mon équipe	1	1 %	

💡 64 % ont participé aux Corners. 16 % n'ont pas été informés de leur existence — couverture incomplète.

Q5.2 — Qualité de la communication de la direction (1 = très insuffisante / 5 = excellente)

Note	N	%	Barre	Moy.
1	42	36 %	 42	2.17/5
2	29	25 %	 29	
3	31	26 %	 31	
4	8	7 %	 8	
5	5	4 %	 5	

► **Verbatims — sélection :**

« C'est inquiétant, car la direction n'avait pas toutes les réponses »

« Il s'agissait surtout d'une présentation photo et plan... dès qu'il y avait des questions plus précises... il était difficile d'avoir une réponse... »

« Les réunions ne sont pas enregistrées comment avoir les informations alors qu'on est en congé ? »

« La personne présentant n'a pas de réponse sur des questions qui devrait en avoir à 6 mois du déménagement. Certains points n'ont même pas été envisagés alors que remonté il y a plusieurs mois. »

« On a l'impression qu'il ne savait rien. »

« Communication compliquée ... j'ai souvent les retours un peu moins précis. »

« Le fait de dire qu'il n'y a rien à dire est une communication... »

« Pas assez clair sur les équipements disponibles sur les postes de travail. ... »

« La communication était assez descendante et on a eu l'impression que les remarques qu'on a pu remonter via des ateliers sur le sujet de communication n'ont pas été prises en compte. »

« Les créneaux d'informations sur du temps personnel n'est pas correct »

💡 Note moyenne 2.17/5 — note la plus basse de toute l'enquête. 61 % donnent 1 ou 2/5. Les verbatims soulignent l'absence de réponses aux questions précises lors des Corners.

Q5.3 — Inquiétudes sur la période de transition

Réponse	N	%	Barre
Quelques inquiétudes	41	35 %	 41
Oui	37	31 %	 37
Non	37	31 %	 37

► **Verbatims — sélection :**

« Organisation du temps de travail »

« Equipe, beaucoup que ça n'arrange pas, du monde commence à démissionner »

« accès réseaux / VLAN pour connexions clients. »

« Impact sur l'équipe (démissions à prévoir) et la qualité de vie au travail »

« Des démissions, donc moins de personnes dans l'équipe donc travail plus compliqué, »

« Moins de sommeil, plus de fatigue donc moins bon travail. »

« Trajets, suffisamment de place pour toute l'équipe et l'appui sur les chefs d'équipe pour décider où mettre qui dans les nouveaux locaux, présence du matériel adapté dans les nouveaux locaux. »

« Difficultés d'accès, manque de place, espace pour grouper l'équipe... »

« La mise en place du flex office, les nouvelles habitudes de transports contraignantes, le manque de repère, espérance d'assez de place, espérance d'assez de confort (espace de repos agréable, de restauration agréable), espace plus confiné, plus bruyant, espérance d'assez d'espace de réunion »

« Dégradation de la qualité de travail »

💡 66 % expriment des inquiétudes (31 % Oui, 35 % quelques). Démissions signalées dans plusieurs équipes. Accès réseau/VLAN clients cité de façon répétée.

THÈME 6 — RISQUES PSYCHOSOCIAUX, SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Q6.1 — Stress lié au flex office (1 = aucun / 5 = très stressant)

Note	N	%	Barre	Moy.
1	19	16 %	 19	2.77/5
2	33	28 %	 33	
3	35	30 %	 35	
4	16	14 %	 16	
5	14	12 %	 14	

💡 Note moyenne 2.77/5. Distribution étalée : 16 % aucun stress, 12 % stress maximal. Majorité sur 2-3.

Q6.2 — Impact anticipé sur le bien-être

Réponse	N	%	Barre
Négatif	73	62 %	 73

Je ne sais pas encore	21	18 %		21
Positif	17	14 %		17
Neutre	6	5 %		6

💡 62 % anticipent un impact négatif — signal de risque psychosocial majeur à intégrer dans le DUERP.

Q6.3 — Populations vulnérables à surveiller (multi-choix — total citations)

Option	N ayant coché	% répondants	Barre
Salariés ayant un accord de télétravail impacté	74	63 %	
Personnes en situation de handicap ou avec contrainte médicale	50	42 %	
Seniors / personnes proches de la retraite	39	33 %	
Managers gérant des équipes multi-sites	18	15 %	

► Verbatims "Autre population" :

« Salariés s'étant installés proche de Limonest pour être proche du site de travail »

« Toute population »

« Jsp. »

« - Pas une population en particulier : tous les salariés sont impactés »

« Eviter d'aggraver la situation en dramatisant et accompagner tout le monde pour que chacun trouve sa manière de vivre ce déménagement et son installation de la meilleure façon possible. »

« De façon générale, population ayant déménagé dans l'ouest lyonnais pour être proche des locaux actuels, qui devront venir en train et seront confrontés aux problématiques de blocages des lignes SNCF. »

💡 Salariés avec accord télétravail impacté (74 citations) et personnes en situation de handicap (50) dominant.

THÈME 7 — QUESTIONS ET PROPOSITIONS LIBRES

► Q7.1 — Questions officielles à poser à la direction :

« Comment sont attribuées les places de parking ? ... »

« Quelle est la politique d'attribution des places de parking auto ? »

« Pour que le flex office fonctionne, il faut que des docks soit présent pour permettre des installations rapides aux postes de travail »

« Est ce qu'il y aura plus de vélo qu'actuellement ? Une procédure d'achat de vélo remboursé par l'entreprise serait beaucoup plus efficace que quelques vélos à se partager chaque semaine »

« Le matériel à dispo sur place... on va encore déménager les chaises cassées ? Il y aura des écrans ? »

« Les critères d'attribution concrets des places de parking car c'est resté très évasif »

« Comment vont être aménagés les postes de travail ? »

« - Les critères d'accès au parking »

« Y'a il un système de climatisation ? »

« - les condition d'attribution des places de parking (même si oui on sait qu'ils ne sont pas à l'aise avec le sujet... mais de toute façon va bien falloir qu'ils les donnent à un moment). »

« - pourquoi avoir choisi un site en plein centre-ville avec si peu de places de stationnement alors que bcp d'employés ne résident pas dans Lyon, que le réseau de transport hors agglomération est mal desservi de manière générale, et que le nombre de places de parking d'Evasyon ne permet d'accueillir que les personnes prioritaires ? Pourquoi aucune solution de stationnement n'a été envisagée compte-tenu du nombre de place de parking utilisée actuellement à Limonest (merci de compter également les parkings extérieurs et pas uniquement le parking intérieur...) ? »

« - La détermination des places pour les vélos n'a été déterminé sans aucun sondage pour avoir une estimation du nombre de personne qui viendrait en vélo (avant non maintenant oui et inversement...). Seront-elles suffisantes ? »

« ... Des réservations de places seront-elles possibles ? ... »

« Quel est le planning précis ou a minima les étapes de conduite du changement entre maintenant et la fin de l'année ? »

« Date à laquelle je serai fixé sur la possibilité d'avoir un parking ou à défaut une possibilité de charger trottinette ou vélo électrique et de se doucher sans attendre 1h que d'autres le fassent. »

« Comment seront attitrées les places de parking ? Qui aura le droit ? »

« Y aura-t-il des salles dédiées aux passages de certification (conditions spécifiques d'isolement de bruit, pas de vitrage, etc.) »

« Rembourser totalement les abonnements de transport en commun, y compris combinés ter/tcl »

« je souhaiterai savoir les règles d'attribution des parkings pour véhicules électriques notamment pour les personnes pour lesquels le temps de trajets est inférieur ou égal au temps de trajet en transport en commun. Ne faut-il pas faire un sondage pour lister les personnes et profils qui comptent venir en voiture ? Puis raisonner par réservation de places peut-être ? Actuellement à Limonest il y a largement de la place dans les parkings souterrain. Et que cela soit donné au plus tard en septembre afin de s'organiser. »

« combien d'espaces de travail individualisés seront disponibles ET réservables pour travailler en atelier ou réunion ? »

► Q7.2 — Propositions d'amélioration :

« Avoir des salles de 4 ou 6 places au lieu d'open space »

« Serait-il possible d'avoir un intervenant SNCF /TCL qui vient sur site pour nous présenter les différents abonnements possibles ? »

« Vu au nombre de places disponibles et le nombre de salariés rattaché au site, on constate une différence non négligeable, est ce qu'une augmentation des jours de télétravail soit envisagée pour éviter que les locaux soient surchargés »

« Aménagement d'horaire »

« Remplacer peut-être éventuellement après 2 travaux / déménagements le matériel HS ? »

« De la végétation sur la terrasse du toit pour compenser la perte du cadre que nous avions à Limonest... »

« Améliorer le confort et le dimensionnement des espaces de travail (nombre de postes, équilibre avec les espaces de convivialité et d'isolement), ainsi que les infrastructures associées (sanitaires, douches) au regard des besoins réels. »

« - Site : - installer à chaque poste un hub / dock, un clavier et deux écrans - avoir des tableaux qui s'effacent... - supprimer les boîtiers MyRoomZ installés sous les bureaux, personne n'a envie de recevoir des ondes toute la journée + l'ouverture du store sur nos portables directement sur la page de MyRoomZ pour l'installer, c'est très intrusif »

« Un suivi post déménagement avec un bilan à un mois, 6 mois et un an dans l'optique de connaître les impacts factuels sur la qualité de notre travail, sur la vie de nos équipes et sur nos vies quotidiennes serait plus qu'intéressant pour évaluer la réussite ou non de ce changement. »

« Si on rentre dans la ville, l'option vélo devrait être plus présente et une vraie volonté de Sopra pour cette option devrait être envisagée. »

« Avoir des équipements flex office dignes d'une société informatique »

« 3eme jour de TT sur demande »

« que les questions de la boîte à idées soient traitées »

« Ajouter des douches »

« Améliorer notre espace de travail avec des doubles écrans sur tous les bureaux et des stations de travail pour brancher son ordinateur »

► **Q7.3 — Autres sujets signalés :**

« La distance domicile nouveau site, se trouve allongée, quels sont les solutions proposées (prise en charge du carburant, ajout de jours en télétravail) »

« Emplacement pour les 2 roues motorisés ? Accès garage ? »

« Le nombre de places pour les vélos me paraît insuffisant alors qu'on encourage les collaborateurs à venir en mobilité douce. »

« - Savez-vous pourquoi l'enregistrement du corner de présentation du déménagement a été refusé ? »

« - Savez-vous pourquoi l'enregistrement du corner de présentation du déménagement a été refusé ? »

« Pourrait-on avoir des postes de travail adaptés au flex office avec 2 écrans et une station d'accueil qui nous éviterait de devoir trimballer nos chargeurs qui pèsent lourd dans les transports ? »

III/ Concernant les aménagements les nouveaux locaux

3.A Le syndicat AVENIR dénonce la réduction importante du nombre de postes de travail et de salles de réunions et de parkings ... Le site est sous-dimensionné par rapport au besoin. Les salariés subiront les conséquences et nos représentants seront présents pour faire constater à la direction le besoin :

- d'avoir des surfaces supplémentaires.
- d'étudier les modalités d'utilisation des locaux
- de mesures de soutien des salariés qui ne sont pas dans l'obligation de mettre à disposition leur logement pour pallier aux difficultés de manque de positions de travail suffisantes ou de gestion des salariés présents sur le site. 93 salariés ne font pas actuellement de Télétravail et ils doivent pouvoir continuer ainsi.

3.B Le syndicat AVENIR sopra steria tient à rappeler à la direction ses demandes de respect des normes obligatoires et des conditions de travail recommandés par l'INRS.

En effet, l'aménagement des bureaux est encadré par le Code du travail (articles R.4214-22 et suivants, R.4223-1) et par des normes AFNOR comme NF X 35-102, complétées par les recommandations de l'INRS.

1. Surfaces minimales

- Bureau individuel : 10 m² minimum par salarié (NF X 35-102).
- Bureau collectif fermé : 11 m² par personne.

-
- Espace collectif / open space : 15 m² par personne recommandé.
 - Volume d'air : minimum 6 m³ par personne (Code du travail).

2. Dimensions et distances ergonomiques

- Plan de travail : au moins 120 × 80 cm recommandé par l'INRS.
- Distance bureau–mur : 80 cm minimum derrière le siège, 120 cm devant (NF X 35-102).
- Distance entre postes : 80 cm minimum pour la circulation.
- Largeur des circulations : 1,20 m minimum, 1,50 m dans les zones de passage fréquent.

3. Éclairage, ventilation et confort

- Éclairage : conforme à NF EN 12464-1 (lumière suffisante, sans éblouissement).
- Ventilation : volume d'air suffisant, évitement des courants d'air agressifs.
- Ergonomie : sièges et postes réglables, respect des distances et angles recommandés pour limiter les TMS.

4. Sécurité et accessibilité

- Signalétique obligatoire : issues de secours, consignes incendie, coordonnées du médecin du travail, etc. (ISO 7010, directive 92/58/CEE).
- Accessibilité : couloirs ≥ 90 cm, au moins un poste adapté aux PMR, signalétique adaptée (braille, boucles magnétiques).
- Sécurité incendie : extincteurs, alarmes, plans d'évacuation visibles.

IV/ Le syndicat AVENIR sopra steria a demandé à la direction suite à la remise du rapport d'expertise hier des réponses aux questions supplémentaires ci-après :

1/ Il paraît selon les informations récoltées en échangeant avec les salariés qu'environ 50 salariés auront des difficultés majeures à suivre l'employeur vers ce nouveau site avec plus de 20 situations de départ en cas d'absence de mesures d'accompagnement.

1.A. Quand les salariés vont recevoir individuellement le courrier d'information du changement du lieu de travail ?

1.B. Quel est le sort réservé par l'employeur aux salariés qui refuseront la modification du lieu de travail pour des raisons impératives d'organisation familiale ?

2/ Quel est le nombre de salariés :

2.A. qui ont indiqué à l'employeur qu'ils ne suivront pas sur le nouveau site ?

2.B. qui ont un surtemps de trajet supérieur à 1H avec le nouveau site (2H en aller-retour) ou qui ont signalé à l'employeur un problème de crèche ou autres raisons ... qui les empêchent de suivre ce déménagement sans mesures d'accompagnement ?

3/ Quelles sont les mesures d'accompagnement prévues par l'employeur pour les salariés qui ne peuvent pas suivre ce déménagement ?

Le syndicat AVENIR sopra steria soutient pour le reste l'avis détaillé du CSE Central préparé ensemble de matin en réunion en soulignant les non-conformités constatées dans le nouveau site.

Le syndicat AVENIR sopra steria souligne les économies réalisées par la direction dans cette opération et son refus d'affecter à ce jour une partie de ces économies à l'amélioration des conditions de travail et aux mesures d'accompagnement pourtant obligatoires en fonction des caractéristiques de ce déménagement.